



Saint-Sébastien-d'Agréville **L'Écho Municipal**

ÉTÉ 2022

Chers concitoyens,

Une intense canicule s'est installée et nous annonce un été difficile pour notre territoire. Le manque d'eau impacte durement la végétation, les cultures, et crée un risque très important d'incendie. Pour rappel, la majorité des départs de feu sont d'origine humaine : criminelle ou accidentelle (mégot de cigarette, débroussaillage, bricolage, etc.).

Pendant ces 4 dernières années, une intense communication a été réalisée au sujet des Obligations Légales de Débroussaillage autour des habitations et le long des voies publiques. Les nombreux contrôles effectués ont montré qu'une grande majorité d'habitants s'étaient pliés à la règle, soucieux de ne pas mettre en péril leurs habitations et leurs biens. Les réfractaires à ces obligations qui mettent en péril les habitations alentours et qui compliquent l'intervention des secours, s'exposent dès à présent aux sanctions prévues par la loi.

Ce risque étant devenu rémanent, il nous oblige à poursuivre le travail d'entretien déjà engagé (OLD) et à se pencher sur de nouvelles alternatives : éco-pâturage, gestion forestière, création de réserves d'eau, etc.

La commission extra-municipale « Environnement – Développement Durable », a été créée en ce sens, en souhaitant que cela fédère toutes les bonnes volontés.

La promotion de la culture reste également un objectif important, qu'il s'agisse de poursuivre notre partenariat avec l'association Arts Présents avec les expos de l'été ou de poursuivre l'organisation de spectacles qui animeront notre commune dès la rentrée.

Après trois années d'intense travail, notre Sentier Patrimonial sera inauguré le 17 septembre 2022 dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Ce projet porté par la municipalité a été le fruit d'un travail collectif autour duquel se sont agrégés les associations de la commune, d'Alès ainsi que les habitants de Saint-Sébastien et des communes voisines. Ce sentier est le vôtre car le riche passé de notre commune ainsi mis en lumière participe à la conservation de notre mémoire collective.

Je reste persuadé que grâce aux efforts de tous, de futurs projets pourront être menés à bien.

Je vous souhaite un bel été à tous !

Guy Manificier

DES NOUVELLES DU CCAS

Premier loto au profit du CCAS !



Le CCAS est une institution qui nous tient à cœur et que nous essayons de faire vivre pour le bénéfice des personnes qui peuvent être confrontées à un moment ou à un autre à des difficultés ; nous nous efforçons également de l'utiliser comme un moyen de créer et renforcer les liens entre les générations. C'est pour ces 2 raisons-là que nous avons décidé d'organiser notre 1er loto !

Celui-ci a eu lieu samedi 21 mai au Foyer Communal et une centaine de personnes y a participé, dont certaines descendues d'Ardèche pour l'occasion. Novices en la matière, nous avons sollicité l'aide de nos amis les chasseurs de l'ACCA, les pros du loto, qui nous ont prodigué des conseils avisés ...

Cette manifestation a été également l'occasion d'étreindre la machine à hot dog, une nouvelle acquisition de l'Office Municipal, qui a rencontré un vif succès.

Qui dit loto dit forcément lots ! Les entreprises locales et extérieures ont largement soutenu cette manifestation en offrant de superbes lots très appréciés des participants. L'équipe du CCAS les remercie chaleureusement ainsi que tous les donateurs pour leur contribution.



Goûter musical à Générargues



Le traditionnel après-midi « Galette des rois » annulé en février en raison du Covid a été reporté et remplacé le samedi 4 juin par un goûter musical. Une cinquantaine de personnes de nos 2 communes se sont donc retrouvées au Foyer communal de Générargues et ont ainsi pu profiter d'une animation musicale conviviale proposée par la Princesse Barouline et son orgue de Barbarie.

Info prestation Sortir Plus



Pour les personnes de 75 ans et plus, la caisse de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO a mis en place la prestation Sortir Plus. Si vous éprouvez des difficultés à vous déplacer, Sortir Plus vous met en contact avec un accompagnateur agréé qui vient vous chercher à votre domicile pour vous permettre de vous rendre à un rendez-vous médical, d'aller faire des courses ou de partir en promenade, de vous rendre chez des amis, à la banque, chez le coiffeur, etc. Cette prestation est accordée sans condition de ressources. Le service se règle au moyen de chèques GESU. Vous pouvez commander jusqu'à trois chèquiers par an (chacun d'une valeur de 150€). Une participation de 15€ vous sera demandée pour le 1er chèquier.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter un conseiller AGIRC-ARRCO au 0 971 090 971 ou faire appel à un membre du CCAS pour vous aider dans cette démarche.

Journées découvertes avec 1001 Mémoires



Après la journée-test de visite du 28 février qui avait suscité l'enthousiasme du petit groupe d'enfants d'Alès et d'Anduze (relaté dans le précédent bulletin municipal), l'association 1001 Mémoires et la Mairie avaient décidé de pérenniser ce partenariat en signant une convention validée en Conseil Municipal le 28/03/2022.

Cela a permis de réitérer ces journées découvertes du patrimoine architectural et naturel de la commune avec une cinquantaine d'enfants de 6 à 11 ans. Ces rencontres réparties sur 4 jours ont ainsi permis aux jeunes de rencontrer et d'échanger avec des habitants et des élus de la commune. Elles se poursuivront tout au long des vacances d'été.

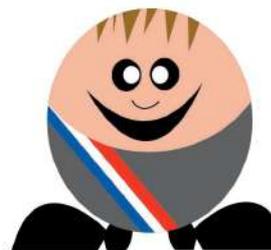


Rappel des aides du CCAS



Pour toute demande d'aide (alimentaire, bois de chauffage, etc.), il vous suffit de compléter le dossier de demande d'aide disponible au secrétariat de la mairie ou téléchargeable sur le site internet de la mairie et de le déposer avec les pièces demandées.

Tel un Phénix local, le CMJ va renaître bientôt des cendres de la parenthèse COVID



Jean-Pierre Gysens et Marie-Agnès Delenne, nouvelle conseillère municipale, sont motivés par la démarche et ont décidé de prêter main-forte pour l'encadrement.

Aussi, nous allons laisser à nos jeunes administrés qui s'étaient portés volontaires un petit laps de temps pour récupérer d'une année scolaire durant laquelle ils se sont investis sans retenue.

Nous allons proposer un calendrier de réunions à partir de la seconde quinzaine de juillet jusqu'à la fin des vacances scolaires pour renouer les liens et repenser ensemble un mode de fonctionnement. Ces réunions seront construites avec et autour des présents ; il y en aura plusieurs, aussi pas besoin de demander à vos parents de modifier les dates de vacances de la famille pour pouvoir y assister, il y en aura bien une ou deux à laquelle chacun pourra participer.

L'objectif est de se mettre en position de fonctionnement effectif pour le début octobre.

Le calendrier vous parviendra par mail courant juillet. A bientôt !

Cérémonie du 8 mai 1945



Cette année, la cérémonie de commémoration a été empreinte d'une émotion toute particulière par la présence de Georges Cohen, sa conjointe Loli et sa sœur Gabrièle.

A la suite de la lecture des messages officiels de l'UFAC, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, et de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants, Georges nous a fait l'honneur de déposer la gerbe du souvenir avec Cassian, jeune agrifolien. Après le retentissement de la sonnerie aux morts, la minute de silence et l'hymne national, l'assemblée composée d'une quarantaine de personnes s'est réunie autour du verre de l'amitié offert par la municipalité en Salle du Conseil.



Un nouveau partenariat !



La Mairie a signé une convention de partenariat d'une durée d'un an avec la SLA Eclaireuses Eclaireurs de France Sud Cévennes représentée par une agrifolienne, Nathalie Arnal.

Le partenariat consiste à bénéficier de l'aide de jeunes de 14 à 17 ans encadrés par des adultes lors d'actions ponctuelles proposées par la Mairie. Ces actions pourront être d'ordre écologique, sociales ou festives et permettront aux jeunes de financer leurs projets (voyage, actions, etc.).

Notre nouvelle adjointe à la culture



Christine Capliez, conseillère municipale depuis le mandat précédent, a été élue à l'unanimité **4ème adjointe** lors du Conseil Municipal du 23 mai 2022. Elle devient ainsi adjointe en charge de la culture, en remplacement de Monique Huck qui avait quitté ses fonctions en décembre 2021. Vous pouvez visualiser l'ensemble de l'équipe du Conseil Municipal sur le site internet de la Mairie, avec les délégations et attributions de chacun.

Les dépenses réelles prévues au budget 2022



Les dépenses d'investissement sont encore élevées à 346 K€, dont 86% sont dédiés aux infrastructures communales (réseaux, bâtiments, terrains et matériel). La commune est peu endettée et remboursera 24 K€.

Avec l'achèvement d'un certain nombre de projets lancés il y a des mois, 2022 sera l'année où la commune va devoir aller récupérer les subventions attachées à ces projets. Le montant des subventions attendues s'élève à 215 K€ soit 62% des recettes destinées à financer les investissements. Les partenaires sollicités vont de l'Etat au Parc national des Cévennes en passant par nombre de strates administratives (Agglo, Département et Région).

Les dépenses de fonctionnement se montent à 472 K€ soit une hausse significative de près de 15% par rapport à 2021. Cette hausse correspond pour les deux tiers aux provisions pour dépenses imprévues dont la couverture des charges de la compétence école récupérée au 01/01/2022 mais pour lesquelles Alès Agglo ne nous a pas encore fourni de chiffres.

Les frais de personnel représentent 49.7% des dépenses totales, en augmentation nette de 10% : l'équipe municipale n'est toujours pas stabilisée et la commune a dû recruter pour pallier aux arrêts des fonctionnaires titulaires.

Les achats et services extérieurs s'élèvent à 140 K€, en hausse de 33%. Cette hausse correspond à la mise à niveau de la collectivité au plan des exigences techniques et administratives (nouvelles normes, mise à jour des logiciels et procédures...), aux charges d'entretien et réparation sur un parc matériel vieillissant et à l'augmentation du coût des énergies.

Ces dépenses sont essentiellement financées par des dotations à la commune qui sont en hausse de 6% à 365 K€. Les ressources communales propres s'élèvent à 57 K€. **La hausse du coût du fonctionnement est biaisée par la comparaison entre réel 2021 et budget 2022. De budget à budget, il n'y a pas de hausse (+0.5%).** Car les objectifs qui sous-tendent le budget 2022 restent la maîtrise des coûts et le faible recours à l'endettement pour la modernisation de nos infrastructures.

Des nouvelles de la commission extra-municipale "Environnement-Développement durable"

Lors de la réunion du 25 mai qui a réuni environ une quinzaine de membres, **cinq sous-commissions ont été constituées** :

- **Eco-pâturage avec brebis** : réflexion sur la mise en place d'un partenariat entre des bergers, la commune et les habitants,
- **Gestion de la forêt** : réflexion sur la mise en sécurité des parcelles communales face au risque incendie, la plantation d'essences adaptées à notre environnement et favorables à la



biodiversité,

- **Protection de la biodiversité** : création de haies mellifères, d'un rucher communal et de nichoirs à oiseaux,
- **Compostage et élevage de mouches soldat** : valorisation des déchets alimentaires et organiques, expérimentation avec Alès Agglo,
- **Gestion de l'eau** : prospection pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie à tarif négocié (arrosage et création de réserves



d'eau pour la lutte contre les incendies).

Nous vous informerons régulièrement de l'avancée des recherches de chaque sous-commission. Pour l'heure, les pistes de réflexion sont lancées ...

Sondage pour l'éco-pâturage : dans le cadre d'un recensement des habitants potentiellement intéressés pour faire pâturer des brebis sur leur terrain, merci de vous signaler par mail auprès du secrétariat de la Mairie.

Rappel : les déchets interdits pour votre poubelle !

TRIER C'EST DANS MA NATURE

- **Les piles, les batteries ou les ampoules** : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
- **Les médicaments périmés** : ils doivent être rapportés en pharmacie afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.
- **Les déchets d'équipements électroniques** : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieux appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.
- **Les huiles alimentaires** : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- **Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange** : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.
- **Les pneus** : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à appeler votre garagiste à l'avance pour

être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

- **Les "recyclables"** : verre, carton, papiers, emballages, ... : ils doivent être déposés dans les conteneurs spécifiques. Rappelez-vous que le recyclage rapporte de l'argent à la communauté (et vient donc réduire le coût de la taxe sur les ordures ménagères), alors que jeter ces déchets sans les trier entraîne des coûts importants qui augmentent ladite taxe ...

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

Le Tribunal Administratif donne raison à la Mairie

Par son jugement en date du 19 avril 2022, **le Tribunal Administratif de Nîmes a rejeté l'intégralité des demandes de la SASU le Relais de la Fabrègue**. Le tribunal a ainsi jugé légitime la résiliation de la convention d'occupation du domaine public décidée par le conseil.

La partie adverse a décidé de faire appel de cette décision auprès de la cour administrative d'appel de Toulouse.

En attendant le dénouement de cette affaire, les lieux continuent d'être utilisés par le Club Couture et l'Association le Saint-Seb entre autres.

La DSP (Délégation de Service Public) pour une activité permanente de bar et de restauration a pris du retard mais devrait être finalisée cet automne. En attendant, cela n'empêche bien entendu pas l'Association le Saint-Seb de continuer à organiser des événements qui font vivre ce lieu et ravivent celles et ceux qui y participent ...



Un second semestre bien rempli pour les élèves de l'école de St Sébastien d'Aigrefeuille !



2 demi-journées et un « nocturne » avec le Parc National des Cévennes et l'observation des étoiles

Sortie cinéma au festival « Itinérances » d'Alès, où nous avons assisté au film Swing, de Tony Gatlif

6 séances d'initiation à la CUMBIA, avec André, grâce au financement des associations de Parents d'élèves, initiation qui s'est magnifiquement concrétisée avec la participation en "guest stars" de quelques élèves au concert de VALLEVERTO, le groupe d'André, qui a animé la Fête de fin d'année des écoles du RPI à St Sébastien d'Aigrefeuille !

Ateliers cuisine, jardinage et bricolage, avec l'aide active de parents et de Jocelyne, notre AESH !

Une invitation à assister à une répétition du spectacle Im Fluxi, création en résidence à St Sébastien d'Aigrefeuille. Les enfants se sont vu ensuite proposer une initiation à la danse avec une partie de la troupe !

Rencontre avec nos correspondants gardois :

classe de Yannick Vérilhac à St Dionisy, classe de Monique Le Merdy à Valliguières (la classe de Cornélia à Bellegarde n'a pas pu venir) : nous avons accueilli près de 80 élèves sur le domaine de La Rouquette, grâce à la générosité de la propriétaire, Mme Verdeilhan, à la participation active des parents accompagnateurs, des intervenants, et des enseignants tous membres du réseau pédagogique IGEM30-Freinet. Les enfants ont pu se rencontrer "en vrai", après une correspondance épistolaire de 10 mois ! Ils se sont vu proposer 6 ateliers : construction et course de mini-radeaux en bambous, land-art et concours de ricochets, jonglerie et mini-Trampoline (Association La Manille), apiculture, maraîchage biologique et écologie paysanne avec le CIVAM-racines Gard Lozère... et la jument Neptune !

Les élèves ont également profité de 4 demi-journées avec Antoine, de l'association Cogard, grâce à l'offre de la CPIE d'Alès (anciennement Maison de la Nature et de l'Environnement). L'année scolaire s'est conclue avec une sortie et 3 ateliers à la Bambouseraie d'Anduze...

Merci mille fois aux parents d'élèves, équipes enseignantes et élus investis dans ce très riche parcours culturel !

Pour la classe de St Sébastien d'Aigrefeuille, la directrice et enseignante, Yseult Gouédard

Depuis l'Est, du nouveau !

La famille Surzhanskyi est originaire du Dombass, de la région de Donetsk. Elle s'est résolue à quitter la cave où elle avait trouvé refuge lorsque les obus à fragmentation et à déclenchement thermique sont apparus alentour à la place des fleurs du printemps.

Le père, Volodymyr, a pris un sac à dos de 20l, la mère, Mariia, la main de la petite Uljana (8 ans), les garçons (11 et 13 ans), Konstantin et Vladimir, ont aidé la grand-mère Valentina à monter dans l'un de ces bus bondés à destination de l'ouest.

Ils ont fait escale en Roumanie, puis en Hongrie et sont arrivés en France via l'Allemagne. Ils ont finalement atteint St Sébastien d'Aigrefeuille, passablement éprouvés, le 23 avril.

Depuis, une fantastique solidarité s'est installée dans le village : les dons et les offres d'accompagnements divers ont permis une transition plus facile en attendant la mise en place de l'environnement social prévu par l'Etat français. A l'issue de plusieurs marathons administratifs, les Surzhanskyi bénéficient maintenant d'un statut de demandeurs d'asile et d'une couverture sociale. Et, gracieusement, Alès Agglo a prêté des vélos électriques pour aider à leur mobilité locale.

Les trois enfants sont scolarisés, l'ainé au collège J Moulin à Alès, les deux plus jeunes dans les deux écoles primaires de notre RPI. Le père a déjà effectué plusieurs ateliers de travail au jardin chez des Agrifoliens qui ont bien voulu le solliciter.

C'est donc en meilleure forme et quelque peu rassérénés qu'ils ont participé au goûter organisé le 25 mai par la Mairie pour qu'ils puissent rencontrer tous les membres disponibles du groupe de solidarité qui a été créé autour d'eux dès leur arrivée. Une petite occasion festive au cours de laquelle ils ont découvert et les affres du joueur de pétanque et la gentillesse de leurs aidants.

La date de leur retour est d'autant plus aléatoire qu'ils habitent le Dombass toujours en zone de guerre active. Mais, pour l'instant, l'attention de la famille, et de tout le groupe de solidarité local, très motivé, est mobilisée par l'arrivée du beau petit garçon, Radjyk, que Mariia a mis sereinement au monde le matin du 27 juin.

La famille Surzhanskyi remercie du fond du cœur tous ceux qui les ont aidés et les aident encore financièrement et moralement.



Partenariat reconduit avec le Parc National des Cévennes, une coopération qui s'inscrit dans la durée !

La nouvelle convention d'application de la Charte du Parc national des Cévennes est entrée en vigueur pour la période 2022-2028. Son objectif est d'assurer un suivi des actions menées par notre commune et qui contribuent à la mise en œuvre de la charte du PNC.

Celui-ci va continuer à apporter un soutien technique dans le maintien d'un PLU compatible avec les orientations de la charte en prenant en compte les enjeux de la trame verte et bleue (TVB*). Il accompagnera également notre commune sur un projet de création d'un système d'information locale (SIL**).

Quatre autres projets bénéficieront aussi de l'appui du PNC :

- **Le développement du Refuge aux étoiles** : il est prévu d'acquérir un terrain de 2ha contigu au Refuge aux étoiles, de développer l'accueil d'un jeune public, de sensibiliser aux enjeux de biodiversité associés à la nuit et de candidater au label Villes et Villages Etoilés.

- **La diversification des peuplements sur des parcelles de forêts communales** : il s'agit de prendre en compte les enjeux relatifs à la biodiversité et aux paysages dans le choix des essences (en cas de plantation), des itinéraires techniques et lors de la réalisation des travaux.

- **La reconduction et la diffusion de l'expérience des chantiers participatifs de restauration de murs en pierre sèche.**

- **L'action en faveur des pollinisateurs** : la création de haies mellifères (une implantation est prévue en décembre 2022), la sensibilisation des habitants au développement de ce type de haies dans les espaces privés, la création d'un rucher communal pédagogique ainsi que la création d'une palissade bois dans la cour de l'école pour permettre l'observation des oiseaux dans la haie.



*TVB : politique publique partagée entre l'Etat

et les collectivités territoriales permettant une approche intégrée en faveur de la préservation des espèces et des espaces naturels et lutter contre le changement climatique)

** SIL : signalisation de jalonnement dont les panneaux informent l'utilisateur de la route des différents services et activités commerciales liés au tourisme et à l'économie résidentielle (services de proximité).

Chantiers participatifs des 4 et 25 juin

A l'initiative de la Mairie, deux chantiers de débroussaillage ont eu lieu autour de l'Eglise, dite "la Gleissasse".

L'appel a été relayé par des associations de la commune, partenaires de ce projet : l'Aigrefeuille, l'ADPVA et l'ACCA, toujours prêtes à collaborer pour faire avancer cet ambitieux projet. Une vingtaine de participants a pris part à chaque matinée de travail : débroussaillage, tronçonnage et broyage sur place des rémanents. Grâce au courage de tous les bénévoles, l'Eglise s'est enfin révélée ! Les matinées se sont terminées sur un repas partagé convivial et bien mérité ! D'autres chantiers seront encore nécessaires pour parachever le nettoyage des abords et sécuriser le site. Les deux panneaux d'information portant sur l'histoire et l'architecture de cette Eglise du XIIe siècle sont enfin installés ainsi qu'une table de pique-nique financée par Alès Agglomération.



INAUGURATION

Le 17 septembre aura lieu l'inauguration du Sentier Patrimonial lors des 39e journées européennes du patrimoine. La matinée sera consacrée à la découverte du sentier entre 9h et 11h. Une chasse au trésor sera organisée pour les enfants. Le discours d'inauguration qui aura lieu Place de la Mairie à 11h30 sera suivi d'un apéritif. A partir de 14h, des mini-conférences sur les différents ouvrages composant le Sentier Patrimonial seront données par les historiens, géologues, ingénieurs, associations et membres du conseil municipal qui ont participé à sa réalisation.

Un gué sous forme de pas japonais



Pas japonais avec vue sur la calade remontant au cœur du hameau de la Fabrègue

Après quelques péripéties administratives avec la DDTM sur le projet initial de passerelle, c'est finalement un gué sous forme de "pas japonais" qui a été autorisé par l'administration.

Cet aménagement a été réalisé avec des blocs de granit par l'entreprise CABRIT TP fin juin.

Il permet ainsi d'assurer la continuité du Sentier Patrimonial en faisant la jonction entre les 2 rives de l'Amous (jonction qui existait autrefois sous forme de gué empierré qu'empruntaient entre autres les enfants pour se rendre à l'école devenue la mairie).



Pose des blocs de granit par l'entreprise CABRIT TP

Les marches du Castellans



C'est au mois de mai que l'escalier sécurisant la montée au Castellans a été réalisé par l'association FAIRE (Formation Accompagnement Insertion Retour à l'Emploi).

Après la réfection réussie de la calade de la Fabrègue à l'été 2020, l'association FAIRE a démontré une nouvelle fois son savoir-faire sur notre commune. C'est une équipe motivée et qui peut être fière du travail accompli qui a surmonté la chaleur déjà bien écrasante pour réaliser cet aménagement.

Escalier de la Fabrègue



Un grand merci à la générosité de Jean-Claude Boisset !

Durant une semaine, cinq apprenants du Brevet Professionnel Aménagement Paysager du Campus Agricole de Nîmes Rodilhan ont aménagé le passage reliant la place de la mairie à la rue de Verdun.

Après un travail de conception qui avait été validé par le conseil municipal, ils ont attaqué les travaux de terrassement pour réaliser un escalier en pierres bâties, différents murets, deux jardinières qui recevront des plantations et un "pas d'âne" avec des contre-marches en chêne.

Le sentier appartenait à Jean-Claude Boisset qui, pour permettre de l'aménager et le sécuriser, l'a cédé à l'euro symbolique à la commune.

Cet aménagement a pu se faire dans le cadre de la convention passée entre la mairie et le Campus agricole de Rodilhan, la mairie ayant pris à sa charge les matériaux et les repas de l'équipe qui a été régaler toute la semaine par l'association Le Saint-Seb.

Les élèves en plein travail !



Rénovation des sanitaires d'un appartement de la Mairie

Séparation entre la salle d'eau et les toilettes

Rénovation complète de la salle d'eau avec un équipement neuf (lavabo, douche, radiateur-sèche serviette)



Info Bibliothèque



La bibliothèque municipale sera fermée du 1er août au 31 août inclus. Pour bien préparer votre été, n'oubliez pas d'anticiper la fermeture !

De nouvelles revues sont à présent disponibles : **Géo et L'Histoire**. A la rentrée, d'autres mensuels seront également proposés, notamment à destination des enfants et des ados.

Le partenariat Ecole/Bibliothèque est reconduit pour la rentrée prochaine ! Les élèves continueront ainsi de s'y rendre une fois tous les 15 jours.

A compter du mois de novembre, **des rencontres entre lecteurs** seront organisées à la bibliothèque. Il s'agira de se retrouver autour de livres ou d'auteurs qui nous ont particulièrement touchés et de prendre le temps d'échanger et de discuter autour d'une tasse de café. La première rencontre aura lieu dimanche 6 novembre à 16h à la Bibliothèque municipale.



Concerts des Stéréo'types

Le concert du 9 avril a été une soirée désopilante particulièrement aboutie. Par la qualité des textes et des chansons, le très beau duo d'acteurs n'a pas raté sa cible. Une série de bruitage musicaux très réussie a projeté les spectateurs dans l'univers de la pièce *La mouette* de Tchekhov. Deux notes et trois accords ont également suffi de façon humoristique à plonger le public dans l'univers de l'Ancien Testament. Une chanson dédiée à notre commune a clôturé cette soirée saluée par une salve d'applaudissements.

Création franco-allemande

Pendant près de deux semaines, les jeunes danseurs allemands et l'Ensemble Instrumental des Cévennes (EIC) ont travaillé leur création et composition « *Im Fluss* » (« *Au courant* ») au Foyer Communal.

L'eau descend de la montagne enneigée elle rejoint ruisseaux et rivières dans les vallées. Traversant les plaines, elle découvre les plaines, elle découvre l'immensité et se fond dans la mer, en un mélange parfait. Notre ami le soleil vient la caresser, la réchauffer, l'appeler ; rempli d'amour, elle va le retrouver...

Le spectacle inédit de ce travail collaboratif a été présenté le 18 juin à un public conquis.

Cette chorégraphie, mêlant art dramatique, ombres chinoises et musique symphonique de Fauré, de Chabrier ainsi que d'une composition de Karen Kapferer et de Serge Pizzo, a surpris et séduit les spectateurs par son originalité.

Une belle rencontre !

Une rencontre enrichissante a eu lieu entre les élèves de l'école primaire et les jeunes danseurs allemands. Quelques jours avant le spectacle du 18 juin, les élèves ont eu le privilège d'assister aux répétitions. Ils ont pu s'initier de manière ludique à la danse. Nelly, conceptrice artistique du projet et également interprète ainsi que Rodrigo, le metteur en scène leur ont demandé de s'imaginer tenant une goutte d'eau dans leur main. Dans de courtes séquences et par petits groupes, les jeunes apprentis ont mené à bien avec enthousiasme le travail qui leur a été assigné.

Soirée italienne

Samedi 24 Septembre à partir de 20h Foyer Communal du Reigoux Petite restauration à la sauce italienne !

In bocca al lupo

Spectacle burlesque de chansons italiennes. Une diva survoltée, une galerie de personnages tout droit sortie d'une comédie italienne. Interprétée avec fougue par Viviana Allocco, Benoit Tréhard et Geneviève Miquel

Trio Napolitanata

Musique populaire napolitaine. Ce trio fait revivre la musique napolitaine et l'art de la mandoline forgée dans les rues d'une Naples à la fois joyeuse et nostalgique. Quelle vie ! Quel bouillonnement ! David Grasselli : voix et guitare Fabio Gallucci : mandoline Pierrick Mastras : tuba



Saison d'exposition Salle du Temple

La saison d'exposition à la salle du Temple bat son plein !! Une saison d'une très bonne qualité, encore, pour preuve les 2 premières expositions avec les artistes Eric Hengl et Marie-Odile Steck puis Anne Tassin, Olivia Maurey Barisson et Aline Chollet. La fréquentation du Temple est très bonne, les vernissages rassemblent un public nombreux et fidèle.

L'association Arts Présents en partenariat avec la municipalité de St Sébastien d'Aigrefeuille se félicite du succès des expositions, il semble que la saison de la Salle du Temple soit bien implantée dans le paysage culturel du territoire. Arts Présents tient à remercier les artistes qui souvent travaillent spécifiquement pour s'adapter au magnifique espace pour proposer des expositions inédites au public.

Les prochaines expositions : voir agenda en fin de bulletin.

Mais retenez déjà que Carole Bonaventure exposera pour la première fois dans son village !!!

APPEL : l'association Arts Présents souhaiterait accueillir dans son conseil d'administration des habitants de Saint Sébastien d'Aigrefeuille, donc si vous êtes intéressés pour la saison prochaine, n'hésitez pas à vous faire connaître



VIE ASSOCIATIVE

Nouveau bureau de l'Office Municipal

Créé en novembre 1995, l'Office Municipal de la Culture, des Loisirs et des Sports a pour but d'assister les associations de la commune, en liaison avec la municipalité, afin d'organiser des événements festifs, culturels et sportifs. En favorisant l'utilisation de l'équipement municipal, l'Office Municipal a pour objectif également de permettre à ces différentes associations de se connaître et de collaborer entre elles.

L'office dont le siège social est fixé à la mairie est administré par le conseil d'administration comprenant quatre membres de la municipalité et des représentants mandatés par les associations adhérentes.

Au cours de l'AG du 1er avril, Bernard Leplat, président sortant, et Marie-Paule Coquelet-Leplat, secrétaire, ont annoncé leur souhait de ne pas renouveler leur mandat. L'ensemble des participants de l'AG les ont chaleureusement remerciés pour leur engagement depuis de nombreuses années au sein de l'Office Municipal et plus globalement sur la commune.

De nouvelles candidatures ont été recueillies et **un nouveau bureau a été élu le 7 avril 2022** par le conseil d'administration. Julien Tessonnière au poste de président et Christine Capliez (élue municipale) est la nouvelle secrétaire. Christophe Vieljus et Myriam Bernard restent en place respectivement comme vice-président et trésorière. "Mon objectif principal, indique le nouveau président, est de fédérer les associations de la commune, dans laquelle j'habite depuis 2018, et d'utiliser au mieux les outils informatiques pour une communication optimale".

Après avoir organisé, avec le concours de l'association le Saint-Seb, la fête de la musique le 21 juin, d'autres événements ont été programmés : Dimanche 31 juillet, Randonnée Céleste au hameau de La Vigne // Samedi 8 octobre, forum des associations // Samedi 22 octobre, Castagnade // Samedi 26 novembre, marché de Noël.



Myriam Bernard pour l'Office Municipal

Nouveau concept du Saint-Seb



C'est avec un très grand plaisir que nous avons reçu les enfants de l'association Mille et Une Mémoire au PMS afin de leur faire découvrir des repas servis "comme au restaurant" et de belles balades sur le sentier patrimonial ; ainsi que les élèves de l'école de Rodilhan qui ont réalisé les escaliers de la Fabrique.

Le Saint-Seb a également agrémenté les journées électorales par de bons petits plats. Lors de la fête de la musique, l'un de nos adhérents (merci Fred !) nous a

gracieusement préparé une délicieuse Fideo que près de 80 personnes ont pu déguster.

Après ce printemps bien rempli, nos activités régulières : balades, conversation en anglais, club astro, débat et danse en ligne font une pause estivale.

À partir du 04 juillet, le Saint-Seb a le plaisir de vous présenter son nouveau

concept : Jours d'ouverture (sous réserve), les mercredis et jeudis de 8h30 à 19h, vendredis et samedis de 8h30 à 22h, et un dimanche sur deux de 9h à 16h.

Une petite épicerie est à votre disposition avec des produits de première nécessité, des glaces, des timbres ainsi que du pain et des viennoiseries sur commande (06 51 53 01 54 ou 06 45 99 68 37).

Notre service restauration est ouvert sans réservation avec un menu à la carte et un plat du jour. Pour le bar, nous avons obtenu la Licence IV grâce à la Mairie et à la formation de deux de nos membres.

De plus, vous aurez le plaisir de rencontrer deux nouvelles salariées à mi-temps pour l'été.

Au plaisir de vous retrouver !

Nous vous rappelons que nous pouvons réaliser vos anniversaires, vos repas de famille, etc... N'hésitez pas à nous contacter.

Christine Biagi pour le Saint-Seb



L'Aigrefeuille : la passion dans nos actions.

Le covid ayant empêché notre assemblée générale depuis... octobre 2019 (!) c'est très impatientes que nous avons organisé celle de mai dernier qui a fait le point sur nos activités 2020-2021 et projeté 2022.

Les 113 membres présents ou représentés ont validé à l'unanimité nos actions des deux années passées: chantiers sur le sentier patrimonial (Castellas, mine d'eau, four à chaux...) maintenus mais en effectifs réduits à cause du covid; création du groupe Histoire qui a rédigé et illustré la douzaine de tables et bornes d'information jalonnant notre sentier sur l'histoire, l'architecture et l'urbanisme; reconstitution intégrale (visible en mairie) de l'ancienne publication Mémoires et grimoires sur la vie agrifolienne; lettres aux services de l'Etat et au Préfet à propos du projet de Centrale photovoltaïque; reprise de notre participation à l'Office municipal... En revanche nous avons dû renoncer à recréer la fête de Carnoules en juillet 2020 !

Comme nous sommes de plus en plus nombreux, nous avons élargi le conseil d'administration à 15 membres. Ont été élus au Bureau: Eric Chavent, Adeline Collette (qui reste présidente), Yves Collette, Joëlle Deleuze, François Desarbres, Huguette Desarbres, Evelyne Rollin.

Nos membres unanimes ont décidé, entre autres: que la position de L'Aigrefeuille depuis 2014 reste la même sur la centrale photovoltaïque (pas d'opposition de principe mais une exigence ferme concernant pollution, dépollution, paysage...); de réfléchir au mode de re-création de la Fête de Carnoules; de participer à la recherche de fonds avec la Fondation du Patrimoine pour notre sentier patrimonial, etc.; et bien sûr, de perpétuer nos chantiers tant que le Sentier n'aura pas trouvé sa splendeur définitive !

Adeline Collette, présidente - 06 76 36 24 51



La finance lave plus vert



L'association Attac Alès Cévennes avait invité, dans la foulée de son assemblée générale du 5 juillet dernier, les habitants à venir débattre autour du documentaire "La finance lave plus vert". Peu de personnes présentes, dont deux agrifolien.nes, mais un débat très riche.

Outre la dénonciation de réalisations aussi absurdes que les pistes de ski à Dubaï et en Egypte, avec la présence de pingouins pour distraire les enfants, le documentaire comprenait un reportage sur la société Umicore, ancien exploitant de la mine de St Félix de Pallières qui verdit son image en recyclant des matériaux, se permettant ainsi de verdir son image pour attirer des investisseurs. Un positionnement "vert" sans vergogne car les pollutions par les métaux lourds (plomb, arsenic, cadmium) engendrées par l'exploitation de la mine à St Félix sont encore présentes. Et comme nous l'ont précisé les deux membres de l'association ADAMVM* présents, il aura fallu une mise en demeure du sous-préfet pour qu' Umicore se plie à un minimum de travaux.

En effet, Umicore est une société comme tant d'autres, qui a pour objectif principal de faire fructifier ses actifs plutôt que de se soucier de la santé du vivant local, habitant.es et biodiversité.

Il est vraiment urgent que d'une part les populations locales s'informent et prennent conscience des agissements de ces multinationales pour peser dans le débat et que d'autre part les responsables politiques légifèrent pour contraindre les pollueurs à réparer les dégâts qu'ils ont occasionné et qu'ils occasionnent toujours.

* association pour la dépollution des anciennes mines de la vieille montagne - St Félix de Pallières

Marie Motto Ros et Jacqueline Balvet, ales-cevennes@attac.org

Avec Amous Solidarité TERRA MEMORIA chante pour LA CLE et des Enfants Ukrainiens malades

C'était une vraie gageure pour la chorale TERRA MEMORIA et leurs deux chefs de chœur, David Golsworth et Pierre de Goër : un nouveau répertoire A cappella après deux ans de pandémie, des chants d'une dizaine de pays (Maroc, Vietnam, Cuba, Argentine, Kenya, Pologne, Brésil, Finlande, Turquie, Géorgie, États-Unis) ou régions de France (Bretagne, Béarn, Pays Basque). Et le pari fut tenu : environ 80 personnes sont venues soutenir l'initiative d'Amous Solidarité. En introduction, Marie-Jo Albrecht, Secrétaire d'Amous Solidarité, a rappelé l'investissement annuel d'Amous Solidarité pour le Téléthon et auprès d'associations humanitaires oeuvrant pour des personnes handicapées. Puis Magali, membre du Bureau de LA CLE, relatait la création de cette association en 1988 à Montpellier, par quelques parents directement concernés et qui avaient choisi de venir en aide moralement et matériellement à des familles devant faire face aux mêmes épreuves, à savoir les cancers, leucémies et greffes osseuses de l'enfant et de l'adolescent. Il s'agit surtout d'aider à l'hébergement des parents ayant un enfant hospitalisé, dans leur « Maison des Parents » Avant et après le spectacle, le public et les choristes ont pu se régaler des saucisses et merguez, pâtisseries et boissons, servis par les bénévoles d'Amous Solidarité.

La recette, estimée à plus de 1000 €, sera destinée en particulier à deux mamans ukrainiennes dont les fillettes respectives sont atteintes de leucémie et soignées à l'Hôpital de Montpellier.

M.P. Leplat-Coquelet pour Amous Solidarité



AGENDA

Cet agenda est donné sous réserve des consignes sanitaires qui peuvent évoluer et entraîner l'annulation de certains événements.

Mercredi 20 juillet au lundi 1er août : Exposition d'Arts Présents à la Salle du Temple avec Axel Garrigues, Alain Pitrel, Pascale François et Lydia Rump, 15h à 20h, fermé le mardi ; Vernissage vendredi 22 juillet à 18h30

Samedi 23 juillet : Concours de Pétanque, Belote et Tarot à partir de 16h30, grillades à partir de 19h, organisé par Le Saint-Seb

Dimanche 31 juillet : 4ème édition de la Randonnée céleste, départ de la Vigne et observation des étoiles au Refuge aux étoiles avec l'association L'Etoile Cévenole ; inscription obligatoire au 06 61 76 62 93, possibilité de restauration sur réservation, présence des associations 1001 Mémoires et Voyages Culturels.

Mercredi 3 août au lundi 15 août : Exposition d'Arts Présents à la Salle du Temple avec Virginie Schroeder, Carole Bonaventure et Christian Clausier, 15h à 20h, fermé le mardi ; Vernissage vendredi 5 août à 18h30

Mercredi 17 août au lundi 29 août : Exposition d'Arts Présents à la Salle du Temple avec Alain Troyas, Bernard Jouanne et Emmanuel Ball, 15h à 20h, fermé le mardi ; Vernissage vendredi 19 août à 18h30

Dimanche 11 septembre : Info ACCA - Ouverture de la chasse



Samedi 17 septembre : Inauguration du Sentier Patrimonial à 11h30 place de la Mairie, suivi d'un apéritif ; découverte du sentier de 9h à 11h ; mini-conférences sur l'histoire, l'architecture et la géologie du sentier de 14h à 16h.

Samedi 24 septembre : Soirée italienne au Foyer communal à 20h, avec In Bocca al Lupo, un spectacle burlesque de chansons italiennes & le Trio Napolitanata, musique populaire napolitaine. Buvette et spécialités italiennes.

Samedi 8 octobre : Journée des associations organisée par l'Office Municipal sur la place de la Mairie

Samedi 22 octobre : Castagnade organisée par l'Office Municipal au Foyer Communal

Vendredi 4 novembre : Loto de l'ACCA au Foyer Communal

Dimanche 6 novembre : Club des lecteurs à la Bibliothèque municipale à 16h



Face à la canicule, adoptez les bons réflexes :



ETAT CIVIL



Naissances :

31 mai 2022 : Margaux Rose LAMBERT
16 juin 2022 : Léo-Pauline DELLAMONICA
27 juin 2022 : Rodion SURZHANSKYI

Décès :

12 avril 2022 : Roland GUIRAUD
22 juin 2022 : Jean-Marie FALGERAS



Mariage :

25 juin 2022 :
Marie-Elisabeth BARGY &
Philippe GACON

Nouveaux horaires de déchetteries de : ALES - ANDUZE - SALINDRES - LES SALLES DU GARDON à partir du 11 juillet 2022

Horaires de juin à septembre

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 8h00 - 15h00
Jeudi : 9h00 - 12h00
Dimanche : 9h00 - 12h00
Fermé le Lundi

Horaires d'octobre à mai

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00 - 16h00
Jeudi : 9h00 - 12h00
Dimanche : 9h00 - 12h00
Fermé le Lundi

La dernière entrée sur le site se fera 15 minutes avant la fermeture.



Soirée de l'ACCA pour amorcer l'été !

Organisée au taquet par tous les bénévoles de l'ACCA, la soirée du 2 juillet au Foyer Communal a été comme à son habitude une grande réussite ! Réunissant plus de 180 personnes autour d'un bon repas, cette manifestation est devenue au fil des ans un passage obligé de rencontres et d'amitié partagée entre toutes les générations du village et d'ailleurs !

Infos utiles

Couture Le Dé à Coudre : Tous les jeudis de 14h à 18h au PMS place de la Mairie
Gymnastique douce Siel Bleu : Tous les jeudis de 11h à 12h en alternance au Foyer et à Générargues

Gymnastique la Santoline : le mardi de 19h à 20h au Foyer (davidmauricette@free.fr ou pierre.perini@wanadoo.fr)

Karaté : les jeudis de 19h30 à 21h30 au Foyer (Francis Bancel 06 11 16 73 48)

Bibliothèque municipale : Ouverte le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 9h30 à 12h
Courriel : bibliotheque@mairiedesaintsebastien.fr / téléphone : 04 66 24 14 91

CCAS : ccasdesaintsebastien@gmail.com

Mairie - horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mercredi et Jeudi de 9h à 12h / Le Lundi de 13h30 à 16h et le Mardi de 13h30 à 18h
Tél : 04.66.61.70.84 - mail : mairiedesaintsebastien@wanadoo.fr

Site internet officiel de la Mairie : www.mairiedesaintsebastien.fr

Trimestriel d'information de la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Directeur de la rédaction :
Guy Manificier

Secrétaire de rédaction :
Myriam Ouali

Rédaction :
Dominique Bernard, Christine Capliez, Guy Manificier, Myriam Ouali, Francis Rideau

Journal tiré à 300 ex.